

**Votre interlocuteur**

**ONET TECHNOLOGIES TI - Centre de Formation**

SIRET : 388 035 107 00290 - N°activité : 24130153537

Manon MOURMES

☎ 04 75 92 30 30

IP - INTERIM PLACEMENT 4

Madame GENERIQUE ADRESSE

162 AVENUE KENNEDY

30130 – PONT SAINT ESPRIT

<b>Intitulé :</b>	Initial Savoir Commun du Nucléaire de niveau 2 (SCN2) - Option RN
<b>Durée :</b>	4.00 jour(s), soit 28:00 heures
<b>Dates :</b>	Du 15/06/2026 au 18/06/2026
<b>Horaires :</b>	Début 1 <sup>er</sup> jour : 8:00 h Fin dernier jour : 16:00 h
<b>Lieu :</b>	PIERRELATTE (26)

Intitulé de la prestation	Type de tarification	Coût unitaire HT	Quantité	Coût global HT
Formation Inter	Forfait/Pers.	824,00 €	1.00	824,00 €

<b>Montant total HT</b>	824,00 €
Montant total TVA 20%	164,80 €
Montant total TTC	988,80 €

**L'inscription ne sera définitive qu'à réception de ce document dûment complété et signé, accompagné des prérequis.**

**Important :**

1. Maîtrise de la langue d'enseignement : Français lu, écrit, parlé
2. Avoir réalisé trois interventions distinctes en CNPE en tant qu'intervenant habilité HN1
3. Être en possession d'un certificat de stage SCN Niveau 1 datant de moins de 4 ans
4. Être en possession d'un certificat de stage CSQ datant de moins de 4 ans

Prénom et Nom	Date de naissance
JEROME BLAISE	21/03/1986

Si vous avez des besoins d'aménagements spéciaux dû à une gêne, un handicap temporaire ou permanent merci de nous le signaler.

Pour IP - INTERIM PLACEMENT 4 Prénom, Nom, Fonction : ..... Fait le, ..... à .....	Pour ONET TECHNOLOGIES TI désignée ci-après Onet Technologies Formation Anne-Laure MINAND – Responsable formation Fait le 13/05/2026 ..... à PIERRELATTE  <div style="text-align: center;"> <b>ONET TECHNOLOGIES TI</b>  <b>Centre de Formation</b>          Etablissement Secondaire inscrit au RCS de TOURS          217 rue Louis HILAIRE          26700 PIERRELATTE          S.A.S. au capital de 2 000 000 €          SIRET : 388 035 107 00290 - APE 8559A          Tel. : +4 75 92 30 30 - Fax : 04 75 92 30 35       </div>
--	---

« Lu et approuvé » avec cachet et signature

**Renseignements complémentaires pour la facturation :**

Numéro de commande, d'accord ou de prise en charge : .....

Si la facturation n'est pas à adresser au commanditaire en en-tête de la confirmation d'inscription

Société ou Organisme : .....

Adresse : .....

Complément d'adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

### Applicables aux actions de formation

#### 1- **INSCRIPTION :**

Les inscriptions ne sont enregistrées qu'à réception par Onet Technologies TI désignée ci-après « Onet Technologies Formation », du bulletin d'inscription paraphé et signé par le client qui vaut acceptation de l'offre, de nos CGV et du règlement intérieur de nos établissements.

#### 2- **PREREQUIS :**

La réception des prérequis exigés conditionne l'envoi de la convocation par nos soins, l'inscription devient alors définitive et vaut commande.

En cas de non-respect de ce processus, Onet Technologies Formation se réserve le droit de refuser le stagiaire au moment de la formation, dans ce cas, il sera facturé un dédommagement à hauteur de 50 % de la commande.

#### 3- **ANNULATION ET REPORT :**

Toute annulation doit être communiquée par le client par écrit 6 jours ouvrés avant le début de la formation.

Passé ce délai, Onet Technologies Formation facture au client une somme égale à :

- 50% du cout de la formation pour une annulation 5 jours ouvrés avant le début de la formation.
- 100% du cout de la formation pour une annulation 2 jours ouvrés avant le début de la formation.

En cas de report, un accord pourra être trouvé entre les parties.

Onet Technologies Formation se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation.

En cas d'annulation de formation par Onet Technologies Formation, aucune indemnité et aucun dédommagement ne seront dus au client à quelque titre que ce soit.

En cas de formation dispensée dans les locaux et/ou avec le matériel mis à disposition par le client, les conditions d'hygiène et de sécurité sont sous la responsabilité du client. En cas de non-conformité, Onet Technologies Formation se réserve le droit sans contrepartie financière de ne pas mettre en œuvre cette formation qui sera cependant facturée.

Pour toute inscription d'une personne physique, les articles L 6353 et suivants du code du travail s'appliquent de fait.

#### 4- **SUIVI DES FORMATIONS :**

Le client se porte fort du respect par chaque stagiaire du règlement intérieur et l'ensemble des prescriptions

spécifiques à la formation suivie qu'il portera à leur connaissance. Dans le cas contraire, Onet Technologies Formation s'autorise à exclure le stagiaire de la session de formation. Le Client en sa qualité d'employeur sera prévenu, et dans ce cas, l'intégralité de la prestation sera facturée.

#### 5- **ATTESTATION DE FORMATION :**

A l'issue de chaque formation, une attestation de présence sera remise au stagiaire mentionnant le résultat obtenu lors des tests.

L'attestation de présence et/ou le certificat sera (ont) remis(e) à l'employeur ultérieurement.

#### 6- **TARIF ET PAIEMENT :**

Tous nos prix sont stipulés hors taxe, il convient d'ajouter la TVA en vigueur à la date d'émission de la facture.

Les prix comprennent les frais d'animation et de supports remis à chaque stagiaire. Les tarifs ne comprennent pas les frais de restauration, de transport et d'hébergement des stagiaires.

Les prix des formations sont ceux figurant sur les tarifs en vigueur au moment de la commande ou sur la proposition commerciale pour les actions spécifiques ou sur l'accord cadre dans les conditions définies par celui-ci.

Si l'organisme financeur ne prend en charge que partiellement le cout de la formation, le complément de facture sera adressé au client qui restera redevable de l'intégralité du cout.

Les conditions de paiement sont celles reprises au verso de nos factures.

#### 7- **PROPRIETE INTELLECTUELLE :**

Les éléments diffusés lors des formations restent propriété de leurs auteurs. Toute reproduction est interdite.

#### **PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES**

Chacune des Parties s'engage à respecter la Réglementation relative à la Protection des Données à caractère personnel découlant de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 20 Juin 2018 sur la protection des Données Personnelles et du règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016, et à respecter les engagements et garanties visées à l'Annexe 1 « Protection des données à caractère personnel ». Les Parties s'engagent à remplir en collaboration les informations sur les traitements et données.



**Justificatif Employeur Formation Initiale Commune aux Intervenants du Nucléaire**  
Document à renseigner et à joindre **obligatoirement** pour toute demande d'inscription

Je soussigné(e), Madame / Monsieur .....,  
représentant l'Entreprise IP - INTERIM PLACEMENT 4 , certifie que le personnel inscrit (voir liste ci-dessous) à la session Initial Savoir  
Commun du Nucléaire de niveau 2 (SCN2) - Option RN, numéro 26254751PS se déroulant du 15/06/2026 au 18/06/2026, répond bien  
aux prérequis spécifiés ci-dessous conformément aux exigences du CEFRI (**cocher les prérequis pour la formation concernée**) :

Les représentants d'EDF peuvent accorder des dérogations aux prérequis définis ci-dessous. Ces dérogations sont prévues dans la « Note d'application des formations Communes Intervenant du Nucléaire (CIN) » Réf. : D4008 24000058 et sont à nous fournir lors de l'inscription.

**POUR LA FORMATION SAVOIR COMMUN DU NUCLÉAIRE NIVEAU 1 (SCN1) :**

- Savoir lire, écrire, comprendre et parler la langue d'enseignement de la formation
- Avoir suivi une formation générale à la sécurité
- Avoir été sensibilisé aux modalités d'accès sur site (visite médicale renforcée, formalités d'accès (PASS, APS, carnet d'accès), etc.)

**POUR LA FORMATION SAVOIR COMMUN DU NUCLÉAIRE NIVEAU 2 (SCN2) :**

- Savoir lire, écrire, comprendre et parler la langue d'enseignement de la formation
- Extrait CARNAX du certificat SCN1 (initiale ou recyclage) datant de moins de 4 ans
- Extrait CARNAX du certificat CSQ (initiale ou recyclage) datant de moins de 4 ans
- Justifier d'une expérience d'au moins 3 interventions distinctes en tant qu'intervenant habilité a minima HN1 en CNPE

**POUR LA FORMATION RADIOPROTECTION NIVEAU 1 (RP1) :**

- Savoir lire, écrire, comprendre et parler la langue d'enseignement de la formation
- Extrait CARNAX du certificat CSQ (initiale ou recyclage) datant de moins de 4 ans
- Extrait CARNAX du certificat SCN1 ou SCN2 (initiale ou recyclage) datant de moins de 4 ans

**POUR LA FORMATION RADIOPROTECTION NIVEAU 2 (RP2) :**

- Savoir lire, écrire, comprendre et parler la langue d'enseignement de la formation
- Extrait CARNAX du certificat SCN2 (initiale ou recyclage) datant de moins de 4 ans
- Extrait CARNAX du certificat CSQ (initiale ou recyclage) datant de moins de 4 ans
- Extrait CARNAX du certificat RP niveau 1 (initiale ou recyclage) datant de moins de 3 ans
- Justifier d'une expérience d'au moins 3 interventions distinctes en tant qu'intervenant habilité RP1 en zone contrôlée dans un CNPE

**POUR LA FORMATION COMPLÉMENT SÛRETÉ QUALITÉ (CSQ) :**

- Savoir lire, écrire, comprendre et parler la langue d'enseignement de la formation
- Extrait CARNAX du certificat SCN1 ou SCN2 (initiale ou recyclage) datant de moins de 4 ans

**Liste du personnel (PRENOM NOM) inscrit en formation et répondant aux prérequis spécifiés ci-dessus**

JEROME BLAISE

Par sa signature, la / le Responsable de l'Entreprise garantit l'authenticité des éléments fournis pour répondre aux exigences du CEFRI.

Date et signature du Responsable Entreprise